

# SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2020  
DE 9 H 00 à 11 H 00

DELIBERATION N° 2020 - 23

**Objet : Election des Vice-présidents du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités, réuni le 14 Décembre 2020 sous la Présidence de Monsieur Franck DHERSIN, son Président,

Vu la délibération n° 2018 - 15 fixant à 12 le nombre de Vice-présidents,

Conformément aux articles 10.2 et 10.4 des statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités, qui précise que l'élection des Vice-présidents a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour un mandat de trois ans,

Considérant les candidatures déclarées :

- 1 - Vice-président :
- 2 - Vice-président :
- 3 - Vice-président :
- 4 - Vice-président :
- 5 - Vice-président :
- 6 - Vice-président :
- 7 - Vice-président :
- 8 - Vice-président :
- 9 - Vice-président :
- 10 - Vice-président :
- 11 - Vice-président :
- 12 - Vice-président :

*Handwritten notes in red ink:*  
- "R6" written vertically on the left side.  
- "F6" written vertically next to item 6.  
- "AU" written vertically next to item 1.  
- "CS de" written vertically next to item 5.  
- "FEVRIER 2021" written diagonally across the bottom right area.



Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats, la liste des Vice-présidents du Syndicat s'établit comme suit :

- 1 -
- 2 -
- 3 -
- 4 -
- 5 -
- 6 -
- 7 -
- 8 -
- 9 -
- 10 -
- 11 -
- 12 -

Le Président,

Franck DHERSIN